

# Et si on chantait ?

**L**ES repas de famille, les banquets, les veillées sont parfois monotones et ont un goût d'inachevé, pourquoi ?

Tout simplement parce qu'il manque quelque chose d'irremplaçable pour mettre de l'ambiance et de la bonne humeur : des chansons.

Il y a quelques décennies, les nombreux travaux de la ferme demandaient beaucoup de bras et ne pouvaient se faire qu'avec la complicité de tous les voisins et amis et les battères, brounyères, esperrouquères, pourchinères, etc., occupaient tous les instants de la vie. Après ces dures journées de labeur, le bon vin et les chansons remettaient d'attaque les organismes pour le lendemain.

Les modes ont changé et les chansons ont été oubliées par la plupart d'entre nous. Le répertoire béarnais et basque

possède pourtant des chansons remarquables qui ne demandent qu'à être reprises.

L'hiver et ses longues soirées, plutôt que de regarder des programmes télévisés aussi monotones les uns que les autres, pourraient être mises à profit pour se retrouver de temps en temps et essayer de combler cette grosse lacune.

Pour mettre au point un programme et savoir comment il est possible de procéder, toutes les personnes intéressées, hommes et femmes, jeunes et vieux sont invités à une réunion le **vendredi 8 novembre** à 20 h 30 à la salle de réunion.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et le petit effort que cela demande sera longuement récompensé.

ALAIN LABORDE BAUZET  
& JEAN-MARC LAGOUARDE



**Discours prononcé par le maire lors de la réception organisée pour le départ de M. le curé Olhagaray, le samedi 25 août.**

*Monsieur le curé, Mesdames, Messieurs, chers amis.*

*Nous avons appris avec surprise et regrets, que vous, M. le curé Olhagaray, allez bientôt nous quitter pour assurer, dès le début septembre, une nouvelle mission à la paroisse de Nay.*

*Cette annonce soulève beaucoup d'émotion.*

*Permettez-moi, M. le curé, d'être l'interprète de tous mes concitoyens, pour vous exprimer, au nom de tous, combien ce départ nous touche profondément.*

*Depuis novembre 1982, vous aviez la lourde tâche de diriger notre paroisse de Bonnut. Ces quatorze années se sont égrenées trop rapidement, mais notre communauté restera à tout jamais marquée de votre empreinte.*

*Votre chaleur, votre amabilité et votre ponctualité, ont suscité l'admiration et le respect de tous vos paroissiens. Votre disponibilité et votre dévouement sans limite, aussi bien pour les malades à qui vous rendiez régulièrement visite, que pour les bien-portants, furent appréciés de chacun d'entre nous.*

*Grâce à votre jovialité et votre humour, vous avez toujours su redonner une force morale, aux personnes qui vous ont côtoyées.*

*Votre caractère ouvert et votre grand cœur n'ont jamais fait de différence entre les uns et les autres, pratiquants ou non pratiquants, et vous ont permis de comprendre les problèmes de chacun, sans porter de jugement.*

*Par l'exemple de votre acharnement et votre goût du travail bien fait, votre énergie de chaque instant, vous avez su mobiliser et entraîner tous les gens de Bonnut dans votre sillage, pour redonner une nouvelle jeunesse à l'église Sainte-Marie, qui est désormais connue à la ronde, pour son magnifique cachet et la beauté de son style. Vous en avez fait un des joyaux de notre canton. Votre souhait, M. le curé, était de mener la même rénovation à l'église Saint-Martin, votre départ remet en cause ce projet.*

*Nous ne pouvions pas vous laisser partir sans vous remercier pour toute l'aide que vous avez apportée et le travail que vous avez accompli à Bonnut.*

*Malgré l'étonnement de cette nouvelle orientation, décidée par l'évêché, et l'émotion que nous provoque votre départ, tous nos vœux vous accompagnent dans votre prochaine mission.*

*Permettez-moi de vous dire M. le curé, que Bonnut et ses habitants, garderons de vous, le souvenir d'un homme juste et bon, et que ce sera avec une grande joie, que nous vous accueillerons chaque fois que vous souhaiterez nous rendre visite.*

*Bonne chance, bonne route, et surtout bonne santé. Merci.*

## Les printemps sont longs à Bonnut et les étés encore plus !

**B**EAUCOUP de Bonnutiens se sont habitués à recevoir, tous les trimestres, ce nouveau bulletin municipal. Alors, lorsque les vacances éparpillent l'équipe de rédaction, le numéro de l'été se fait bien attendre et on le réclame vivement par-ci par-là. Nous en sommes touchés et cela nous encourage à poursuivre notre travail d'information.

C'est donc la quatrième fois que vous recevez ces huit pages. L'équipe s'est déjà mise au travail pour composer le numéro suivant qui devrait sortir assez rapidement. Le compte rendu de la réunion du conseil municipal de juillet n'ayant pas pu trouver sa place dans celui-ci, vous la trouverez donc dans le suivant.

Nous en profitons pour vous rappeler que les colonnes sont ouvertes à tous les Bonnutiens pour toute information touchant notre commune. Annonces de réunions, comptes rendus d'activités, petites histoires ayant pour cadre le vil-

lage, pourront trouver leur place dans nos colonnes. Il suffit que le sujet soit « Bonnut », nous nous donnons la priorité et l'exclusivité ! Un autre impératif est que, techniquement, nous ayons la possibilité de l'insérer, donc vous devez contacter au plus vite un membre de l'équipe.

Si vous avez quelque chose à dire mais si vous n'avez pas envie d'écrire, pas de problème, nous vous enverrons un grand reporter. Cela vous coûtera seulement de faire du café.

Un autre détail, si vous voulez envoyer un numéro à un exilé bonnutien, dites-le nous ou portez-nous des timbres, nous l'expédierons.

Pour tout contact :

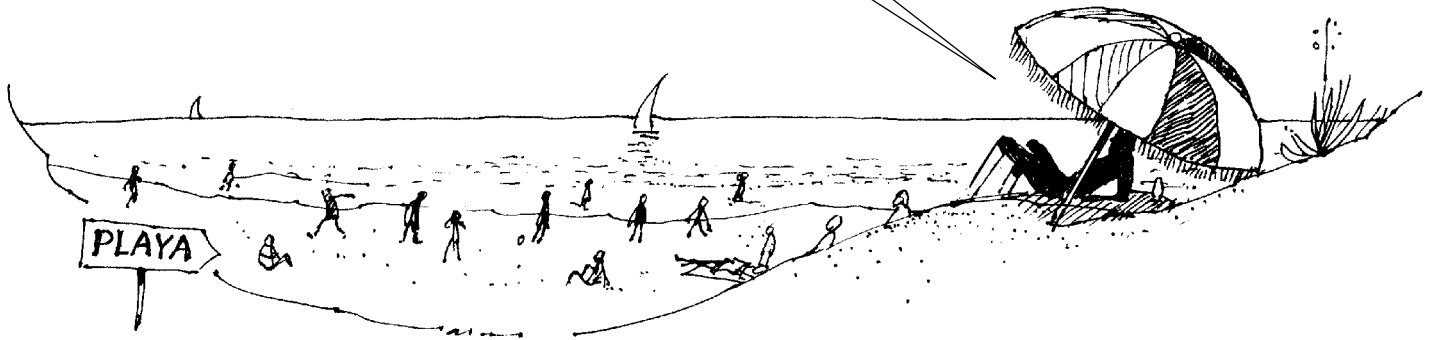
05 59 67 90 44, Nadine Forsans-Bouzom  
05 59 67 92 79, Jean-Michel Brasquet  
05 59 67 93 83, Francis Clavierie  
05 59 67 91 28, Serge Destugues  
05 59 67 93 50, Guy Dubrasquet  
05 59 69 32 81, Alain Laborde  
05 59 67 93 81, Jean Lacazedieu

# Les saisons de **BONNUT**

N° 4  
Été  
1996

BULLETIN  
MUNICIPAL

*J'en ai marre de ces vacances,  
vivement la rentrée et Bonnut,  
comme ça, je ferai mon article...*



## Déjà, c'est la rentrée scolaire !

**Joie pour les uns, larmes pour les autres !**

L'été est presque achevé ! Pour un certain nombre d'entre nous, ce fut une période de repos et aussi de vacances bien méritées. La vie active et mouvementée de tous les jours a cédé la place à la douceur de vivre, à l'opportunité de se retrouver en famille ou à l'évasion vers d'autres cieux. Ce fut le moment d'oublier les tracas quotidiens.

L'année scolaire 95-96 s'est achevée. Une magnifique fête de l'école, suivie du feu de la Saint-Jean ont mis un point final à ces longs mois de travail. M<sup>lle</sup> Nabaraà nous a quitté pour un autre établissement, tous nos vœux de réussite l'accompagnent. Elle est remplacée, dès cette rentrée, par une jeune enseignante, professeur d'école, originaire de Saint-Boès : M<sup>lle</sup> Lamagnère. Notre nouvelle institutrice a emménagé dans le logement de fonction dès ce mois d'août. Profitons de cette occasion pour lui souhaiter la bienvenue dans notre commune et une bonne rentrée pour elle aussi.

Les fêtes patronales se sont bien déroulées malgré une farouche concurrence avec les fêtes d'Ossages, les bals du 14 Juillet à Orthez et à Amou. Avec l'aide propice de la météo, ces trois jours de liesse furent une réussite et s'achevèrent en apothéose avec un gigantesque repas suivi d'une après-midi dansante animée par les Papys Boys. Un grand merci à tous ceux qui sont venus prêter main forte pour l'organisation de cette manifestation.

Nous apprenons, également, que M. le curé Olhagaray nous quitte pour assurer d'autres fonctions à Nay. Pendant de nombreuses années, il a dirigé quatre paroisses, dont celle de Bonnut. Le départ de cet homme discret et aimé de

toute notre commune nous touche profondément. Son franc-parler a quelque fois choqué et provoqué la réflexion de certains, mais ce n'est jamais avec agressivité ni rancune. M. le maire, dans son discours, reproduit dans les pages suivantes, souligne qu'on ne peut rester indifférent devant le charisme et la bonté de cet homme simple et bon qui fut notre curé pendant quatorze ans.

Cet été les choses ont avancé :

La demande de subvention, que nous avons présentée au titre de la DGE (dotation globale d'équipement), pour le projet d'isolation phonique et thermique de la salle polyvalente, a été retenue pour 1996. Les travaux devront se dérouler dans les deux ans qui viennent.

Le coût, définitif, des travaux de voirie permettent à la commune d'entreprendre environ 20 % de réfections supplémentaires sans modifier l'enveloppe votée pour cette année. Cela est dû à la baisse des factures des entreprises effectuant ces travaux.

La DDE a finalement décidé d'arranger la route venant d'Orthez, cela a permis à la commune de récupérer de la terre afin de permettre la modification de l'entrée du bourg et, également, la réouverture du chemin communal de la maison Baron (Colomé).

En suivant, la DDE a aussi procédé à une réfection de la route départementale reliant Orthez à Amou, au niveau de notre commune. Les graviers restés en surface ont surpris quelques automobilistes, mais, fort heureusement, il n'y eut rien de grave.

# Ils sont ronds nos ballons !

## Basket

Avec 72 licenciés en FFBB et 10 en UFOLEP le club de basket Bonnut-Sport occupe une place importante dans la vie associative du village.

Depuis quelques années le vieillissement de la population crée des difficultés pour engager des équipes de jeunes dans toutes les catégories. Heureusement, le dynamisme des jeunes Bonnutiens attire des joueurs des villages voisins ce qui nous permet de limiter les conséquences de cette situation et de former trois équipes de jeunes : poussins, minimes et cadets.

Par contre, pour les équipes seniors, avec quelques joueurs extérieurs, les effectifs sont en augmentation par rapport aux années précédentes. La longévité des anciens (certains atteignent la cinquantaine) et l'arrivée de jeunes a permis d'engager quatre équipes dont une en Honneur Régional, deux en honneur départemental et une en UFOLEP.

### Équipe I. Honneur Régional

L'équipe I évolue depuis plusieurs dizaines d'années en régional, hormis en 1991 où elle descendit en départemental, ce qui la situe dans les dix meilleures équipes du département.

Formée de jeunes, puisque le plus âgé n'a que vingt-quatre ans, elle possède un potentiel qui devrait lui permettre de jouer à un niveau supérieur. Mais son principal handicap est la difficulté qu'éprouvent les joueurs à s'entraîner ensemble car ils sont tous étudiants aux quatre coins de l'Aquitaine et ne se retrouvent que le vendredi soir.

Malgré cela ils terminent à la 2<sup>e</sup> place ex aequo avec deux autres équipes mais ils ont été battus au goal-average et ne purent participer aux barrages pour la montée.

### Équipe II. Départemental

Composée de jeunes joueurs, certains évoluant en cadets l'an dernier, elle a eu des difficultés face à des équipes plus rugueuses. Mais la bonne ambiance fait vite oublier la déconvenue des défaites. Elle termine à la 8<sup>e</sup> place sur dix.

### Équipe III. Départemental

Le scénario est ici inversé : composée d'anciens, le manque de souffle lui a causé quelques soucis face aux jeunes lévriers. Mais pas de problème, un bon repas et une bonne bouteille lui remettent le cœur en place pour le dimanche suivant. Elle termine à la 8<sup>e</sup> place sur 10.

## UFOLEP

Des rugbyemen, nostalgiques du ballon rond et du village, complètent leur week-ends dans un championnat de basket qui se veut décontracté. Encadrés par quelques anciens, ils forment une équipe qui se préoccupe autant de la réussite de la 3<sup>e</sup> mi-temps que des résultats.

## Cadets

Cette équipe est assez cosmopolite (les joueurs viennent des villages d'Arsague, Amou, Brassempouy et Sallespisse) a effectué une très bonne saison et n'a été battue qu'en demi-finale du challenge départemental.

## Minimes

Composée de joueurs de 1<sup>re</sup> année dans cette catégorie, cette équipe a eu quelques difficultés pour s'imposer. Une taille assez élevée étant prépondérante dans ce sport, nos (relativement) petits Bonnutiens ont quand même fait leur maximum mais n'ont pu parvenir à gagner que deux matches dans la saison. C'est déjà pas mal. L'année prochaine sera plus facile.

## Poussins mixtes

Deux benjamins ont renforcé cette équipe car ils étaient seuls dans leur catégorie d'âge. De ce fait, l'équipe des poussins a été engagée hors championnat et a terminé première avant les phases finales qu'elle n'a pu disputer.

\* \* \*

Pour permettre à tous ces joueurs d'assouvir leur passion, plusieurs membres du club ont consacré leurs week-ends à l'arbitrage, à la table de marque, à l'encadrement et à l'intendance. Qu'ils en soient remerciés.

Comme les années précédentes, les équipes ont connu des fortunes diverses dans les résultats.

Mais l'essentiel n'est-il pas de participer et de trouver dans le sport une activité de loisir, de détente et de convivialité.

Ce mois d'août, les entraînements ont repris, alors bon courage et bonne saison !

## Volley-ball

Sous la responsabilité de Jean-Marc Lagouarde, le volley-ball est une section du comité des fêtes. Chaque saison, il participe au tournoi organisé par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports des

Voici l'équipe des vainqueurs de la finale de volley-ball.

Comme ils sont habilement déguisés, nous avons eu du mal à les identifier :

De g. à dr., debout, Didier Lamazère, Jean-Claude Langlez, Florent Populus, Bernard Lamazère ; accroupis, Roland Lagouarde et Roland Lagardère.



# Et la fête fut...

**U**NE des traditions toujours bien établie dans notre région est la fête annuelle des villages. Petites ou grandes, toutes les bourgades oublient leurs tracas quotidiens et pendant 1, 2, 3 jours et parfois plus, les comités des fêtes organisent des festivités. Tâche de plus en plus ardue car notre civilisation individualiste nous offre tellement d'opportunités de loisirs et d'activités diverses que mobiliser et intéresser les villageois ressemble parfois à un obstacle insurmontable.

Pour aboutir à un résultat positif, en attirant un maximum de monde, les villes plus fortunées que nos petits villages optent pour des fêtes grandioses avec des budgets qui le sont tout autant. Quand aux petites localités comme Bonnut, l'originalité, l'innovation et la débrouillardise sont parmi les critères qui conditionnent la réussite de leurs fêtes.

Dans notre village, sans être exceptionnelles, les fêtes ont su garder leur caractère jovial et ont concentré pendant trois jours les festayres locaux et des bourgades voisines.

Dès le vendredi soir ils se sont retrouvés chez Martine pour un karaoké. À la mode depuis peu de temps, ce genre de soirée, sans attirer les grandes foules, permet de beaucoup s'amuser, rire et danser et pourquoi pas de découvrir des talents de star.

Le samedi matin le traditionnel concours de pêche à permis à une quarantaine de gamins, de tester leurs talents de pêcheur de gros. Plusieurs kilos de truites mesurant de 40 à 60 cm avaient été lâchées à leur intention. Cette agréable matinée dans le cadre beau et tranquille du ruisseau de Yoy a permis aux uns d'attraper le dîner aux autres de prendre un petit bain (souvent forcé) ou encore de boire l'apéro dans un lieu inhabituel.

Le concours de pétanque occupa l'après-midi. Sur un revêtement peu propice aux exploits les équipes s'affrontèrent autant acharnées que pour un championnat de France. Sous un soleil de plomb les boules avaient souvent tendan-



Grande affluence de concurrents pour le concours de pêche des fêtes, dans l'arriu de Yoy qui, pour cette occasion exceptionnelle, s'est fait le plus large possible.

ce à se diriger vers la buvette, et bien sûr..., le mal de tête en fin d'après-midi n'était pas seulement dû au soleil.

Le soir venu l'incontournable bal disco se déroula en plein air. Les lambadas, socadance et musique techno, rythmèrent la soirée qui fut également agrémentée par le traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet qui illumina une soirée déjà bien joyeuse qui se prolongea pour les plus vaillants jusqu'au dimanche matin.

Même les vaches de Jeannot émerveillées par le feu d'artifice ignorèrent la clôture et s'offrirent une petite balade dans la commune.

Après la messe dominicale, l'apéritif précéda dans le hall des sports un succulent repas orchestré de main de maître par le chef cuisinier Henry et c'est repus que tout le monde enchaîna avec le bal à papa animé par l'irrésistible orchestre « Les Papy's Boys ».

Avec brio, élégance et une forme insoupçonnée nos anciens monopolisent la piste de danse. Valses, tangos, cha-cha-cha, et on en oublie, leur firent mouiller chemises et corsages. Les années ne comptaient plus, seul le moment présent les ramenaient vers leur vingt ans.

Comme il ne faut rien laisser se perdre, les organisateurs des fêtes terminèrent la soirée en consommant les restes du repas de midi et conclurent les fêtes 96 en se promettant de recommencer et si possible de mieux faire l'année prochaine. Merci au comité et à tous les acteurs et à bientôt.

Est-ce que quelqu'un peut m'aider à retrouver mon hameçon ?





# On hisse les voiles vers notre futur...

Des enfants du CM2 de l'école de Bonnut racontent la visite de leur futur lycée.

## Rémy

Ce matin-là, moi qui d'habitude faisais la grasse matinée, je dus me réveiller assez tôt pour visiter le lycée Gaston-Fébus, à Orthez.

Arrivé, là bas, j'étais tout excité car j'allais enfin, voir mon futur lieu de travail. Au début, j'étais impressionné par les bousculades, tout ce monde que l'on ne connaît pas. Mais petit à petit on s'habitue. On nous a conduit dans une salle où on a pris des tickets pour le repas. Puis la directrice nous a demandé à quel cours voudrions nous participer. Moi j'ai choisi technologie.

Un professeur, plutôt gentil, nous a montré des objets que nous fabriquions, sûrement l'an prochain, et les machines dont se servent les élèves. Ensuite le proviseur nous a fait visiter les deux bâtiments. Puis nous sommes allés manger au self.

Enfin, je suis reparti. En rentrant chez moi, j'étais tout heureux, mais toujours intimidé.

J'étais quand même content de retrouver le calme de l'école primaire. Je pense qu'au début elle va me manquer, mais petit à petit je vais l'oublier.

## Anne-Laure

Le samedi 24 février, Anaïs, Stéphane, Mélinda, Julien, Rémy et moi sommes allés visiter le lycée d'Orthez.

D'abord nous sommes allés dans une pièce avec les parents. Après nous avons été dans des ateliers.

Mélinda et moi sommes allées en technologie comme Rémy et Julien. Le professeur montrait différentes machines dans une salle. Grâce à dix ordinateurs nous avons pu écrire des petits textes. Ensuite, nous sommes allés au point de départ pour se retrouver tous. Le proviseur a montré une partie du lycée. Au self, Les CM2 et les autres ont mangé. Enfin, je suis rentrée chez moi.

J'ai trouvé cette visite « géniale », car

elle m'a permis de connaître mieux ce qu'était le lycée où j'irais à la rentrée prochaine.

## Mélinda

Samedi 24 février, à 10 h, je suis allée avec ma mère à Orthez pour visiter le lycée Gaston-Fébus. J'ai rencontré des futurs élèves de 6<sup>e</sup> de Sallespisse, Sault-de-Navailles, Biron, etc.

D'abord, nous avons fait la connaissance du proviseur M. Laplace et de la principale adjointe M<sup>me</sup> Fontaine. Les parents et les enfants ont été dans une salle de réunions où ont été distribués les tickets du self. Tous les CM2 ont choisi une activité parmi : sport, biologie, histoire, technologie. Avec Anne-Laure, Julien, Rémy et d'autres élèves qui n'étaient pas de Bonnut nous avons écrit un texte sur des ordinateurs. Pendant ce temps, les parents étaient en réunion.

À onze heures et demie, tout le monde s'est rassemblé pour visiter quelques classes, à l'aide d'un guide, jusqu'à midi. Ensuite, nous sommes allés déjeuner au self. Une dame et le proviseur nous y attendaient pour ramasser les tickets que nous avons acheté.

Enfin, je suis repartie chez moi, vers treize heures avec ma mère et ma sœur car le samedi après-midi, l'établissement est fermé.

Cette matinée m'a beaucoup plu car elle était bien « remplie ». Je n'imaginai pas le lycée aussi grand et si beau ; cependant j'ai un peu peur d'y aller en septembre.

## Julien

Le samedi 24 février les CM2 de plusieurs écoles sont allés faire une visite au lycée.

En arrivant là-bas nous avons payé les tickets du self. Ensuite nous avons choisi nos ateliers (arts plastiques, technologie, histoire anglais, etc.). Rémy, Anne-Laure, Mélinda et moi-même avons

choisi technologie. Après cette sélection nous avons travaillé sur celui que nous avons préféré, pendant une heure de temps. Dans la classe se trouvaient une dizaine d'ordinateurs et de machines. Le professeur nous a expliqué qu'il nous enseignerait la mécanique, l'électricité : en quelque sorte à les gérer.

Quand la cloche a tinté nous sommes sortis pour aller manger. La nourriture était délicieuse, en particulier la sauce. Dans le self se trouvaient des distributeurs de ketchup et de moutarde.

Après cette bonne visite mon pépé est venu me chercher. Dans la voiture je pensais : eh bien c'était moins dur que ce que j'imaginai.

## Stéphane

Le samedi 24 février à 10 h 30 les parents d'Anne-Laure, ainsi qu'elle, sont venus me chercher pour partir au lycée avec papa.

Quand on est arrivé nous sommes allés dans la salle d'accueil pour acheter deux tickets pour le self. J'ai aperçu Julien puis Rémy. On a discuté. Ensuite les enfants ont choisi les matières entre sports-jeux, histoire, technologie... J'ai choisi histoire car en sports-jeux on devait être dix et je suis arrivé le 12<sup>e</sup>. En classe d'histoire j'ai vu Mickael, Marlène et Lucile. Le professeur a donné une feuille pour nous indiquer où se situait Athènes. On a écouté et colorié un peu.

Enfin j'ai retrouvé Julien, Rémy pour aller au self. Nous nous sommes munis d'un plateau et de couverts. Comme nourriture j'ai choisi : radis, pommes frites avec viande. Comme dessert, j'ai mangé une glace. Après le repas j'ai débarrassé le plateau, ainsi que mes copains et nous les avons posés sur un tapis roulant qui menait à la cuisine. Après on est allé jouer dehors.

J'ai trouvé que la matinée était très vite passée. Les bâtiments sont impressionnants, sinon c'est bien et j'espère que l'année prochaine je vais m'y plaire.

Pyrénées-Atlantiques dont les phases finales se sont déroulées cette année à Hagetaubin. Huit équipes étaient engagées : deux masculines, quatre mixtes et deux jeunes. L'équipe masculine menée par Jean-Claude Langlez a remporté le tournoi dans sa catégorie, tandis que l'équipe des jeunes de Stéphanie Dufau perdait en finale.

### Ambiance au tournoi du 19 mai

C'est avec les faveurs de la météo que s'est déroulé le désormais traditionnel tournoi de Bonnut. Sur les dix-neuf équipes engagées, dix-huit se sont présentées dès 8 h 30 pour disputer jusqu'à midi les matches de poule répartis en deux poules de cinq équipes mixtes et deux poules de quatre équipes hommes. Après une pause apéritif et repas chez Martine et une remise en piste laborieuse, c'est avec acharnement que se sont disputées les phases finales avec, en clôture, la remise des récompenses suivie d'un vin d'honneur offert par Martine. La journée très réussie s'est prolongée dans une folle ambiance tard dans la soirée par un karaoké.

### Résultats :

#### Masculins

Schwarzis (foot de l'élan) bat Saint-Boès I.

#### Consolante

Pendarts (corpo Bonnut) bat Bonnut (Sports Loisirs).

#### Mixte

Queendrag (costumés) bat Balansun.

#### Consolante

Bancales (corpo Salies) bat Les Vrats (jeunes Bonnut).

## Tournoi de pala ancha

Le tournoi de pala ancha de Bonnut connaît chaque année un succès grandissant. Ce fut encore cette année une réussite totale avec une forte participation et un niveau qui ne cesse de s'élever, juste récompense pour les organisateurs et les bonnes volontés qu'il faut particulièrement remercier ici, sans oublier les arbitres et bien sûr les participants.

À l'heure des récompenses, le bilan était très satisfaisant. Une paella géante, où le talent de nos trois cuisiniers « maison » fut particulièrement apprécié, clôture un tournoi dont le dénominateur commun fut l'ambiance chaleureuse qui y régna durant tout son déroulement.

Vivement l'année prochaine.

### Le palmarès :

#### 1<sup>re</sup> série

Demarsan/Gil (40) - Etchart/Lapeyre (31)

#### 2<sup>e</sup> série

Marladot/Lamarque (40) - Larrouture/Lagourgue (37)

#### Consolante

Populus/Huet (40) - Mespède/Darracq (34)

#### 3<sup>e</sup> série

Montané/Supervielle (40) - Lapeyre/Goeytes (33)

#### Féminines

Dartigue-Peyrou/Broutin (40) - Brisé P./Brisé G. (38)

Les divers finalistes de pala et leurs trophées

# La gym à Bonnut

Ça a commencé par un coup de fil : « Dis-moi, toi qui sais, peut être que tu pourrais nous faire faire un peu de gym, tu vois, un peu comme les filles en Amérique, mais à la mode de chez nous, parce que, enfin c'est bien de s'occuper de soi ? Tu réfléchis et tu me dis vite une réponse, hein ? »

« Ben oui », j'ai dit et même que je n'ai pas tellement réfléchi puisque la proposition et son programme me semblaient parfaitement aller avec l'air du temps et mes petites capacités.

Et voilà quinze ans que cela dure.

Au début, il n'y avait que des demoiselles et des dames, parfois des enfants, de la prime jeunesse à déjà l'âge de la retraite bien entamée.

Les grands principes étaient — et sont toujours — simples et les mêmes : le groupe constitué est tenu d'apporter sa bonne volonté et sa bonne humeur, le costume est libre pourvu qu'il soit pratique pour se remuer et chacun travaille pour soi.

Le « prof » est là pour compter jusqu'à huit et pas plus, montrer les mouvements (expliqués et démontrés avec les erreurs éventuelles à ne pas commettre au cours d'une séance d'initiation en début d'année) puis à les enchaîner de manière à ce que chacun puisse exprimer ses talents et constater que le corps humain est fait de nombreux muscles et articulations qui ne demandent qu'à fonctionner pour peu qu'on les sollicite.

Comme je voyais bien que le traditionnel était insuffisant, je suis allée me former à Montpellier, manière de me mettre vraiment à la sauce américaine.

Et voilà que nous faisons depuis de l'aérobic, presque pur et dur, système d'exercices pris sur les réentraînements à l'effort des cardiaques opérés ou non. Beaucoup d'avantages à cette méthode : ce n'est pas vraiment

fatigant pour le cœur, cela permet d'augmenter l'endurance, la convivialité du groupe est un facteur motivant pour la progression personnelle, la séance se déroule toujours de la même façon et chacun peut doser son effort en fonction de la zone travaillée. Après l'effort maximal atteint en milieu de cassette, soit vingt minutes, la fréquence cardiaque est ramenée à 10 % supérieure de la fréquence du début (c'est vrai, nous l'avons souvent testé au début) et nous terminons par une relaxation, plus un retour au calme d'ailleurs avant de nous quitter.

Quelques conseils et trucs sont échangés pour améliorer notre condition physique.

À présent le groupe a évolué. Il reste un « noyau dur » agrémenté de quelques messieurs, tellement envieux de voir notre forme si excellente qu'ils n'ont pu résister longtemps aux sirènes gymnastes. Et puis il y a eu des départs et des arrivées, des dilettantes et des épisodiques, et le plaisir toujours renouvelé de se retrouver.

Lorsque l'été arrive et que le thermomètre inspire plus au farniente qu'à l'agitation, nous délaissions la salle des fêtes pour parcourir la campagne bonnutienne et admirer la nature au soleil couchant tout en papotant. Un délice !

Et comme en France nous sommes tous un peu Gaulois, même si Béarnais d'adoption, nous clôturons l'année par un repas où personne ne regrette les litres de sueur versés et nous prenons rendez-vous pour la rentrée suivante.

Si votre santé le permet (une visite chez le médecin vous le dira), venez donc nous rejoindre le vendredi soir à 20 h 30, ce sera avec grand plaisir que nous agrandirons le cercle de famille.

YVETTE DUCHESNE-GOURDAIN



# Conseil municipal

## Séance du 10 avril 1996

Présents : M. J. Poeydarrieu ;  
Mmes Forsans, P. Lapeyre, A. Lapos ;  
MM. J. Lacazedieu, J.-M. Brasquet, B. Tastet,  
H. Brisé, Cl.-M. Demarsan, S. Destugues  
G. Dubrasquet, A. Laborde, R. Lagouarde,  
B. Lamazère, A. Marladot.

### Vote des 4 taxes

M. le maire indique les taux votés par la communauté de communes d'Orthez.

TH(*) :	0,82 %	soit un produit de	20 910 F
TFB :	1,04 %	»	18 283 F
TFNB :	2,64 %	»	10 428 F
TP :	1,15 %	»	18 946 F

Le maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixées les taux communaux des quatre taxes, il rappelle les taux de l'année passée et indique le produit attendu pour 1996.

Compte tenu de l'augmentation de la fiscalité entraînée par l'impôt de la communauté de communes et dans le souci d'éviter de surcharger les entreprises, le taux communal de la TP sera diminué de 1,15 % ce qui correspond à une perte de ressources pour la commune de 18 946 F.

Les taux communaux 1996 sont donc :

TH :	9,08 %	soit un produit de	231 540 F
TFB :	8,54 %	»	150 133 F
TFNB :	38,1 %	»	150 495 F
TP :	7,75 %	»	127 677 F

Les taxes sont votées à l'unanimité. Cl.-M. Demarsan, absent en début de séance, n'a pas participé au vote.

### Présentation du compte administratif pour 1995

Le compte administratif a été présenté comme suit :

#### Fonctionnement

Report	. . . . .	.251 877,27 F
Dépenses	. . . . .	.1 790 549,95 F
Recettes	. . . . .	.1 723 841,00 F
Déficit de l'exercice :	. . . . .	.66 708,95 F
Résultat de fonctionnement	. . . . .	.185 168,42 F

#### Investissement

Report	. . . . .	.13 179,00 F
Dépenses	. . . . .	.385 230,84 F
Recettes	. . . . .	.429 394,45 F
Excédent	. . . . .	.44 163,61 F
Résultat d'investissement	. . . . .	.57 342,61 F
Excédent global	. . . . .	.242 511,03 F

Le compte est voté avec 11 voix pour et 2 abstentions.

(\*) Les 4 taxes : TH, taxe d'habitation ; TFB, taxe du foncier bâti ; TFNB, taxe du foncier non bâti ; TP, taxe professionnelle.

### Présentation et vote du budget primitif 1996

Dépenses et recettes de fonctionnement :	. . . . .	.1 775 563 F
Dépenses et recettes d'investissement :	. . . . .	.262 800 F
Total	. . . . .	.2 038 363 F

M<sup>me</sup> Etchegaray explique les modifications du plan comptable pour 1996.

Le problème du coût de l'école de musique est posé ; peut-être y a-t-il une solution dans le cadre de l'intercommunalité ; M. Molères président de la CCO sera en mairie le 30 mai et la question lui sera posée.

Pour bien étudier cette question, les commissions Sports et Fêtes et École se réuniront.

La demande de DGE pour améliorer l'isolation du terrain de sports n'a pas encore reçu de réponse aussi il faudra attendre le budget supplémentaire si l'accord nous est donné.

M. Destugues pose la question des subventions aux associations qui n'ont pas été revalorisées depuis plusieurs années. Après discussion, il est proposé de porter la subvention à Bonnut-Sport de 3 000 à 3 500 F et d'augmenter de 500 F également la subvention au comité des fêtes. L'augmentation a été rendue possible par la prise en charge des subventions centre aéré et Croix Rouge par le CCAS.

Les fêtes du village auront lieu les 12, 13 et 14 juillet, la commission Sports et Fêtes et le comité des fêtes se concerteront pour placer au mieux le feu d'artifice et le bal des chasseurs.

M. Destugues suggère de demander une renégociation des emprunts en cours étant donné la forte baisse des taux depuis quelques temps.

Le budget est mis aux voix et voté par 11 voix pour et 4 abstentions.

### Produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La participation au SIETOM s'élève à 119,00 F par habitant soit 81 753 F pour Bonnut.

Une contribution de 6 F par habitant est demandée pour le fonctionnement des déchetteries.

Le budget total est de 85875 F.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

### Adhésion de la commune d'Artix au syndicat d'eau potable

La commune d'Artix désire rejoindre les communes du SIAEP, sous réserve que cette commune accepte les règles adoptées par les autres communes, l'adhésion est votée à l'unanimité.

### Remplacement de l'agent d'entretien pendant son congé maladie.

Bernard Brisé sera en congé maladie pour subir une opération à partir du 30 mai.

Il convient de trouver un remplaçant pendant la durée du congé ; étant donné le délai, cette information sera affichée en mairie afin que tous soient avertis.

D'autre part, la personne qui avait été embauchée sur un contrat emploi solidarité a présenté sa démission, les personnes habilitées de l'ANPE seront sollicitées pour proposer de continuer le contrat en cours avec une autre personne.

### Questions diverses

1. — Courrier de M. Molères président de la CCO.

Une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) sera engagée sur le canton, il faut établir une liste des besoins avant le début mai.

2. — Bilan de l'après-midi jazz à Sainte-Marie.

Le résultat financier est légèrement bénéficiaire aussi, il est prévu de donner une somme de 500 F à M. le curé, le reste pouvant être consacré à l'achat d'un appareil de chauffage pour les besoins des associations.

3. — Proposition de M<sup>me</sup> A. Lapos adjointe au maire.

M<sup>me</sup> Lapos a été souffrante pendant quelques mois, elle a donc été empêchée de remplir son rôle d'adjointe et elle demande que les indemnités correspondantes soient utilisées pour compléter la somme consacrée à l'achat du chauffage des associations.

4. — M. Brasquet rapporte les travaux de l'association d'électrification rurale. Une aide serait possible pour l'éclairage d'aires de loisirs ; on peut essayer d'obtenir quelque chose pour les abords de l'église Sainte-Marie. L'avis de M. le curé sera demandé.

5. — La voirie.

Le reliquat de 1995 sera employé pour le chemin de Pelletach à Lalanne, pour le carrefour Gayou et pour un approvisionnement en gravier.

Le programme 1996 sera mis au point le 15 avril, les projets concernent la route de Sallespisse, le chemin de la Redoute et l'installation de grilles pour collecter l'eau à l'entrée de chemins d'accès à des maisons.

Les crédits « déconcentrés » seront accordés à la commune pour l'amélioration de la route d'Orthez au niveau de la maison Countesse avec réemploi des graviers sortis pour remblayer le bord de la route en face du monument aux morts.

Un plan des aménagements possibles du bourg pour améliorer et ralentir la circulation a été proposé par les services de l'équipement, il sera discuté avec les riverains.



6. — M. Tastet et M<sup>me</sup> Lapeyre font part de discussions entre le personnel communal de l'école et les instituteurs.

M. le maire explique les médiations qu'il a été amené à faire.

Un consensus se manifeste pour penser qu'il s'agit d'un problème à régler en provoquant des réunions régulières en mairie entre les enseignants et le personnel municipal.

7. — Proposition de M<sup>me</sup> Larrégneste de donner un bâtiment et un terrain à la commune pour favoriser l'accueil des personnes âgées du village.

Une réunion a eu lieu avec M. le Maire, M. J. Lacazedieu, un représentant de la MSA et un représentant du PACT. Il ressort que la MSA peut s'occuper de la mise en place de « MARPA » ; ce sont des ensembles de logements qui doivent comprendre vingt appartements, cette solution n'est pas possible à Bonnut.

Après discussion, il a été prévu d'organiser une réunion entre les membres du conseil municipal et les représentants bonnutiens des professions de santé pour s'informer et essayer de bâtir ensemble un projet.

## Séance du 30 mai 1996

Présents : M. J. Poeydarrieu, maire.

Mmes Forsans, P. Lapeyre, A. Lapos.

MM. J. Lacazedieu, J.-M. Brasquet, B. Tastet,

H. Brisé, C.-M. Demarsan, G. Dubrasquet,

A. Laborde, B. Lamazère.

Absents : A. Marladot qui a donné procuration à

M. A. Laborde ; S. Destugues qui a donné procuration à

M. R. Lagouarde ; M. R. Lagouarde

### Les budgets

La présentation du budget est votée à l'unanimité.

Concernant l'exécution du budget 1995, le contrôleur déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1995 par le receveur visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Remplacement de M. Brisé

Dans la mesure où la charge de travail n'est pas excessive cette saison et parce que M. Moreau embauché en contrat emploi solidarité se montre efficace, le conseil municipal décide de ne pas recruter de nouvel employé pendant le congé maladie de M. Brisé.

### Législation funéraire

En vertu de l'article 2223-28 du code général des collectivités territoriales le conseil municipal décide d'autoriser la coutume pour le transport ou l'enterrement des morts.

Cet article précise que dans les communes où les familles pourvoient directement ou avec l'aide des voisins au transport et à

l'enterrement de leurs morts, ces usages peuvent être maintenus.

Cette législation permet à ces personnes morales qui ont par définition une existence antérieure à la loi du 8 janvier 1993 d'exercer leur prestations funéraires sans qu'il soit nécessaire pour elles de se conformer à la procédure d'habilitation dans le domaine funéraire.

Accepté à l'unanimité.

### Travaux en forêt communale

L'Office national des Forêts qui gère la plus grande partie des bois communaux a préparé le budget suivant :

Travaux d'investissement,	
dégagements manuels . . . . .	1 020 F
Travaux d'entretien,	
numérotation parcellaire . . . . .	770 F
Montant HT . . . . .	1 790,00 F
Montant TTC . . . . .	2 158,74 F

Ce projet est accepté à l'unanimité.

### Lotissement communal

M. le maire rappelle le règlement concernant le lotissement communal annexé à l'arrêté préfectoral du 07/08/1985.

L'article 6 de ce règlement détermine l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques à savoir :

Aucune marge de recul n'est imposée par rapport aux voies et emprise publiques, le lot 1 devra respecter une zone non ædificandi de 6 mètres par rapport à la limite nord avec l'espace réservé par la commune pour les équipements sportifs.

Afin de permettre au propriétaire du lot 1 de construire soit en limite de propriété, soit à trois mètres, il est demandé à chaque propriétaire d'un lot de donner accord afin que l'article 6 ne soit pas appliqué. Étant donné que la commune est propriétaire de deux lots, le conseil municipal après en avoir débattu et à l'unanimité accepte que M. et M<sup>me</sup> Doré futurs propriétaires du lot 1 puissent implanter leur habitation soit en limite de propriété soit à 3 mètres de cette limite.

### Fêtes

Sur proposition de la commission des fêtes le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir le feu d'artifice le 13 juillet.

## Syndicat intercommunal d'assainissement des trois cantons

La protection de l'environnement est une des priorités de tous les jours. Une priorité qui, devant le retard pris et l'ampleur de la tâche se solde souvent par des vœux pieux et des actions en forme de saupoudrage. Pourtant l'eau, l'air, la terre sont en maints endroits saturés d'une pollution qui va jusqu'à mettre nos vies en danger.

Dans nos campagnes le rejet des eaux usées même filtrées par une fosse sceptique (celles-ci devraient être vidangées tous les deux ans) sont la cause de nombreuses nuisances (pollution des rivières et nappes phréatiques, fossés boueux et nauséabonds).

Pour remédier à ce problème dont nous sommes les premiers responsables, un syndicat d'assainissement a été créé le 29 mars 1996. Il regroupe 24 communes dont 23 font déjà partie du syndicat d'adduction d'eau potable.

Le but de ce syndicat est de mettre nos communes en conformité avec la loi sur l'environnement avec pour objectifs :

- l'étude du schéma directeur d'assainissement ;
- la réalisation des travaux d'assainissement ;
- la gestion du service d'assainissement collectif et autonome.

La première assemblée générale du syndicat a eu lieu à la mairie d'Artix le 27 avril.

M. Gimenez, déjà président du SIAEP a été élu à la tête du syndicat.

- Trois commissions ont été mises en place :
- des travaux dont notre maire fait partie ;
  - des finances ;
  - des relations administrés et administrations.

En premier lieu, une étude va être entreprise pour évaluer les besoins de chaque commune : contrôle de l'assainissement individuel et étude d'un assainissement semi-collectif pour les bourgs.

Quand ces études seront terminées une vidange obligatoire de toutes les fosses sceptiques sera effectuée tous les deux ans et toutes les installations devront être aux normes.

Le financement de l'étude pour l'assainissement autonome et semi-collectif passe par une phase de préparation, consultations et démarches administratives.

Le fonctionnement du service pour 1996 est assuré par une subvention du département de 100 000 F et une participation des habitants.

Les textes de loi en vigueur vont devenir de plus en plus contraignants pour les rejets domestiques, interdisant notamment les rejets sauvages. Aussi, ce syndicat devra-t-il aider à résoudre les problèmes techniques et financiers auxquels seront confrontées toutes les communes, tout en permettant une adaptation progressive aux nouvelles normes.

Une étape de plus sera franchie pour remettre en état nos belles campagnes.

## Permanence

du conseiller général du canton

M. Bernard Molères

assurera une permanence à la

mairie de Bonnut

le

19 décembre de 17 à 18 h